

# **Commune de Monestiés (Tarn) - Séance du 12 mars 2018**

## **Convocation du 5 mars 2018**

Le douze mars deux mille dix huit à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents : MARTY Denis, CATHALA Monique, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, LEQUEUX Jean-Louis, FONTAINE Chantal, GALAUP Véronique, BLANC ANTES Danielle, SELAM Fatima, , DUCROS Alexandre, JOURDAS Jean-Pierre.

Absents excusés : BOUYSSIE Jennifer, ALBALA Alain, VERDIER Jean-Pierre, LACLAU Emmanuel.

Pouvoirs : BOUYSSIE Jennifer donne pouvoir à MARTY Denis. ALBALA Alain donne pouvoir à LEQUEUX Jean-Louis. VERDIER Jean-Pierre donne pouvoir à BENAZECH Roland.

Secrétaire de séance : Didier Goulesque

### **Compte rendu de la dernière séance :**

Le Maire en donne lecture et le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

### **2018 – 05 : CDD : Emploi administratif**

Monsieur le Maire propose afin de permettre une meilleure adaptation aux besoins des services administratifs la création d'un emploi temporaire à durée déterminée :

du 26/3/2018 au 31/10/2018

Indices en vigueur correspondant au grade d'adjoint administratif, échelle C1, 1er échelon  
35 heures hebdomadaires.

Où cet exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal valide la création d'un emploi temporaire en contrat à durée déterminée aux conditions susmentionnées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Les crédits seront prévus au BP 2018 aux articles ad'hoc.

### **2018 – 06 : Projet de convention de mandat au SIERC**

Monsieur le Maire expose que le SIERC proposera en sa prochaine séance ses compétences pour les travaux désignés :

Remplacement des mécanismes SHP par Opticaled sur lanternes du cœur de village de Monestiés.

La participation demandée à la commune pour ces travaux sera du montant TTC des travaux, diminué de l'aide financière du SIERC.

Monsieur le Maire indique que le montant de l'opération est estimé à 18 514.60 € TTC. Il y aura remise de l'ouvrage et intégration dans le patrimoine communal, donnant droit au FCTVA.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner au SIERC un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'opération précitée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

le Conseil Municipal :

- accepte la proposition de Monsieur le Maire portant sur le mandat au SIERC pour l'opération susmentionnée ;
- autorise M. le Maire à signer, au nom de la commune, la convention ainsi que les pièces s'y rapportant.

### **2018 – 07 : AMF 81 – Renouvellement de la cotisation 2018**

Considérant l'intérêt pour la commune de renouveler son adhésion à l'association des Maires et des Elus locaux du Tarn quant aux actions menées en faveur des communes,

## **Commune de Monestiés (Tarn) - Séance du 12 mars 2018**

Le Conseil Municipal VALIDE le renouvellement de l'adhésion à l'association de Maires et des Elus locaux du Tarn  
et AUTORISE le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 448 euros pour l'exercice 2018.  
Les crédits ad'hoc seront prévus au BP 2018 de la commune.

### **2018 – 08 : ATHPA 2018**

Considérant l'intérêt pour la commune de renouveler son adhésion à l'Association Tarnaise de l'Hôtellerie de Plein Air,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal VALIDE le renouvellement de l'adhésion à l'Association Tarnaise de l'Hôtellerie de Plein Air et AUTORISE le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 354,56 euros pour l'exercice 2018 incluant la cotisation à la Fédération Nationale.

### **2018 – 09 : Cotisation Club MAGEL 2018**

Considérant l'intérêt pour la commune de renouveler son adhésion au Club Magel,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal AUTORISE le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 40 euros pour l'exercice 2018 au Club Magel.

Les crédits ad'hoc seront prévus au BP 2018 de la commune.

### **2018 – 10 : Association Les Plus Beaux Villages de France : Cotisation 2018**

Considérant l'intérêt du label "Plus Beaux Villages de France" pour la commune de Monestiés,

Considérant que la 3CS a reconnu l'intérêt du label au titre de l'attractivité touristique du territoire et validé une aide à la commune pour financer la participation annuelle,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal autorise le versement de la contribution 2018 à l'Association des "Plus Beaux Villages de France" pour un montant de 4 642 €

Et autorise Monsieur le Maire à solliciter le remboursement de cette participation auprès de la 3CS.

### **2018 – 11 : Location Licence IV**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a racheté en 2012 la licence IV d'un restaurant.

L'un des restaurants du village a souhaité depuis 2015 en bénéficier par le biais d'une location d'un an renouvelée en 2017. Le gérant a cessé son activité et le nouveau repreneur de l'établissement souhaite à son tour en bénéficier pour un an

Monsieur le Maire rappelle qu'il doit justifier du permis d'exploitation pour utiliser la licence. Le montant annuel de la location est fixé à 720 euros.

Oui cet exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la location de la Licence IV à l'entreprise News D'Lices » représentée par Madame Estelle Miret pour un montant annuel de 720 euros pour une période d'un an

Et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

### **2018 – 12 : Marché de l'été**

Monsieur le Maire informe que l'association Lez'Arts d'ânes souhaite reprendre l'organisation cette année du marché d'été tous les jeudis du 28 juin au 30 août 2018 de 16h30 à 22h sur la place du Foirail en partie basse.

Les commerçants souhaitent bénéficier de l'accès aux branchements électriques et « eau » présents sur la place.

Considérant qu'il s'agit d'un marché régulier, pendant la haute saison touristique,

Oui cet exposé, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal AUTORISE l'occupation temporaire du domaine public sur la place du Foirail en partie basse par l'association Lez'Arts d'ânes pour la période du 28 juin au 30 août 2018 de 16h30 à 22h, avec perception éventuelle d'un droit de place par cette association.

# **Commune de Monestiés (Tarn) - Séance du 12 mars 2018**

## **2018 – 13 : Subvention à Lez'Arts d'Anes**

Considérant la participation de l'association ci-après mentionnée à l'animation locale, et la reprise de l'organisation des marchés de l'été,

Au vu des éléments le justifiant,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal accorde pour 2018 une subvention à l'association Lez'Arts d'Anes de 200 €.

## **2018 – 14 : Subvention ADMR**

Considérant la participation de l'association ci-après mentionnée à l'animation locale,

Au vu des éléments le justifiant,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal accorde pour 2018 une subvention à « l'ADMR de Monestiés et ses environs » de 1 000 €.

## **2018 – 15 : Vente de métaux et matériaux de récupération**

A l'occasion de travaux, l'équipe technique a procédé à la récupération de métaux qui ne trouvent plus leur utilisation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre ces métaux et autres matériaux/matériels (de type batterie) à une entreprise spécialisée, Gimenez à Blaye les Mines. Cette vente donnera lieu à une émission de titres en faveur de la commune.

Oùï cet exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité de membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal approuve ce travail de récupération et la vente à l'entreprise spécialisée susmentionnée.

**Délibérations N° 2018 - 05 à 2018 - 15**